

# **PRESTATIONS D'ASSURANCES**

**Lot n°1 : Dommages aux biens, protection juridique,  
responsabilités civile et juridique**

**Lot n°2 : Flotte automobile OPTION mission collaborateurs**

## **REGLEMENT DE LA CONSULTATION**

**Marché à procédure adaptée**

### **POUVOIR ADJUDICATEUR**

SDE54

80, Boulevard Foch

BP 50029

54525 LAXOU CEDEX

Téléphone 03 83 28 95 80

Télécopie 03 83 28 95 84

Mail : [stephane.cunat@sde54.fr](mailto:stephane.cunat@sde54.fr)

**DATE ET HEURE LIMITES DE REMISE DES OFFRES**

**Le Mercredi 13 décembre 2017 à 12 heures**

## **Sommaire**

<b>Article 1 - Objet de la consultation</b>	<b>3</b>
<b>Article 2 – Mode de consultation</b>	<b>3</b>
<b>2.1 - Nature des prix</b>	<b>3</b>
<b>2.2 - Modifications de détail au Dossier de Consultation</b>	<b>3</b>
<b>2.3 - Délais de validité des offres</b>	<b>3</b>
<b>Article 3 – Présentation des offres</b>	<b>3</b>
<b>Article 4 - Jugement des offres</b>	<b>4</b>
<b>Article 5 - Conditions d'envoi ou de remise des offres</b>	<b>4</b>
<b>Article 6 - Renseignements complémentaires</b>	<b>4</b>

## **Article 1 - Objet de la consultation**

La présente consultation a pour objet la prestation de services d'assurances.

- Lot n°1 : Dommages aux biens, protection juridique, responsabilités civile et juridique
- Lot n°2 : Flotte automobile, option mission collaborateurs.

Le candidat peut répondre à un ou plusieurs lots.

Le marché est réservé aux entreprises d'assurances et personnes habilitées à présenter des opérations d'assurances en vertu des articles L 310-1 et suivants et L 511-1 et suivants du Code des Assurances.

Les variantes sont autorisées.

## **Article 2 – Mode de consultation**

La présente consultation est lancée en vue de l'établissement d'un marché de service passé selon la procédure adaptée.

Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat.

Il est à retirer à l'adresse électronique suivante :

**[www.sde54.fr/fr/sde54-marche-assurance.html](http://www.sde54.fr/fr/sde54-marche-assurance.html)**

Les candidats peuvent aussi demander la transmission du dossier de consultation sur un support physique électronique

***Après l'ouverture des offres, une phase de négociation pourra être engagée par le SDE54, afin notamment de préciser définitivement les caractéristiques du marché.***

### **2.1 - Nature des prix**

Le marché est passé sur la base d'un prix unitaire en € TTC.

### **2.2 - Modifications de détail au Dossier de Consultation**

La personne responsable du marché se réserve le droit d'apporter au plus tard 10 jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir n'élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

### **2.3 - Délais de validité des offres**

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

## **Article 3 – Présentation des offres**

Chaque candidat aura à produire un dossier comprenant les pièces suivantes datées et signées par lui :

**A** – Les justificatifs à produire quant aux capacités du candidat dans les conditions fixées aux articles 44, 45, 46 du Code des Marchés Publics, à savoir :

- Lettre de candidature, déclaration du candidat, état annuel des certificats reçus (ou attestations le cas échéant), attestation justifiant la satisfaction aux obligations sociales et fiscales, l'absence d'interdiction de concourir, l'absence d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L 8221-1 à L8221-2, L 8221-3 à L 8221-5, L 5221-8, L 5221- 11, L 8251-1, L 8231-1 et L 8241-1 à L 8241-2 du code du travail.
- Documents permettant d'apprécier les moyens humains, matériels et financiers du candidat.

**B** - Un projet de marché comprenant :

- L'acte d'engagement pour chaque lot (document joint) à compléter, dater et signer par le représentant qualifié de l'entreprise ayant vocation à être titulaire du marché,
  - Le cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P.) à accepter sans modification (parapher chaque page, dater et signer),
  - Le cahier des clauses techniques particulières pour chaque lot (C.C.T.P.) à accepter sans modification (parapher chaque page, dater et signer),
  - Un mémoire technique permettant d'apprécier la qualité technique de l'offre (notamment les modalités de fonctionnement et les procédures de déclaration/remboursement),
- Le mémoire technique définit les prestations non précisées dans les CCTP, et pourra faire l'objet de négociations.

#### **Article 4 - Jugement des offres**

Toute candidature ne présentant pas les garanties professionnelles, techniques et financières suffisantes sera rejetée.

Le candidat retenu sera celui ayant présenté l'offre la plus avantageuse au regard des critères suivants :

- 1 – La tarification des cotisations proposées par le candidat à l'article 2 de l'acte d'engagement (noté sur 10)
- 2 – La qualité des remboursements (noté sur 4)
- 3 – Les modalités de fonctionnement, appréciées au vu du mémoire technique (noté sur 6)

En additionnant les notes sur ces critères, le candidat obtient une note sur 20. L'offre la mieux notée est considérée comme la plus avantageuse.

Si une phase de négociation est engagée par le Maître d'ouvrage, une nouvelle note sera attribuée aux candidats, à l'issue de cette phase.

#### **Article 5 - Conditions d'envoi ou de remise des offres**

Les candidats devront transmettre leur offre sous pli cacheté portant le nom du candidat et la mention « Marché d'assurances du SDE54, lot(s) n°..., ne pas ouvrir »

Le pli cacheté devra contenir les renseignements relatifs à la candidature (mentionnés A) et à l'offre de l'entreprise (B), selon l'article 3 ci dessus.

L'ensemble doit être envoyé par pli recommandé avec avis de réception adressé à Monsieur le Président du SDE54 ou déposé contre récépissé au SDE54 à l'adresse suivante :

SDE54  
80, Boulevard FOCH  
BP 50029  
54525 LAXOU CEDEX

**Avant le Mercredi 13 décembre 2017 à 12 heures**

Le dossier doit être rédigé en langue française.

#### **Article 6 - Renseignements complémentaires**

Stéphane CUNAT, Responsable Administratif  
Tél. : 03 83 28 95 86  
Fax : 03 83 28 95 84